Le fonds d'indemnisation des victimes de pesticides

Conférence par Vincent Rivollier
Mardi 1er mars 2022, de 12h30 à 13h30
En présentiel (Campus de Jacob-Bellecombette),
et en visioconférence

Inscription obligatoire sur : https://www.fac-droit.univ-smb.fr/fr/srdc/



